



## Changement climatique, l'académie de Bordeaux se mobilise !

L'année 2015 sera marquée en France par la **Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques** qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. Cette rencontre doit permettre la mise en place d'un nouvel accord mondial afin de contenir le réchauffement climatique.

Souhaitant s'inscrire dans cette actualité internationale et permettre aux jeunes générations dont elle a la charge de comprendre les enjeux de ces négociations, **l'académie de Bordeaux a décidé de contribuer à la réflexion sur le changement climatique**. Cette opération est initiée par le Rectorat, en partenariat avec le Comité Aquitain d'Education à l'Environnement (CAEE). Elle est coordonnée par le Rectorat, la Direction Régionale à l'Environnement, à l'Aménagement et au Logement (DREAL Aquitaine) et le réseau régional d'éducation à l'environnement (Graine Aquitaine), acteurs qui mobilisent leurs compétences et leurs dispositifs au service de cet objectif commun.

**Deux actions** sont donc proposées aux établissements scolaires de l'académie durant l'année scolaire 2014-2015 :

- Un projet de **colloque Enseigner les effets du changement climatique**, organisé en ouverture de la Semaine du développement durable, le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015 à Bordeaux, ouvert aux enseignants des premier et second degré, et à des classes d'élèves. Différents intervenants (inspecteurs généraux EDD, universitaires, experts scientifiques, institutionnels, journalistes) animeront cet évènement, à travers des conférences ou leur participation à une table ronde.
- Un **appel à projets intitulé « Changement climatique, les élèves aquitains agissent ! »** est lancé afin d'inciter les établissements à développer des actions pédagogiques sur cette question. Les projets pédagogiques et éducatifs mis en œuvre par les établissements permettront aux élèves de s'approprier les problématiques liées aux changements climatiques, notamment au niveau local, et de réfléchir aux actions à engager pour en limiter les effets négatifs et s'y adapter du mieux possible. Leurs propositions seront transmises aux décideurs qui participeront à la conférence climat 2015 de Paris.

**L'Aquitaine est une région qui sera fortement impactée par le réchauffement climatique** et les conséquences qu'il induit tant sur le territoire (érosion du littoral, inondations, sécheresses) que sur les activités économiques et les relations humaines (modification des cultures, conflits d'usage sur les ressources, problèmes de santé, dégradation de la qualité de vie, mesures préventives à initier). Diverses actions politiques, au niveau national et local, sont déjà mises en place pour anticiper les effets négatifs du changement climatique et mettre en œuvre des mesures d'adaptation. La rapidité des changements en cours invite toutefois à intensifier les efforts pour informer tous les citoyens, notamment les plus jeunes, sur les risques encourus et les former aux comportements ayant moins d'impacts négatifs sur l'environnement naturel et humain.

A cet effet et depuis de nombreuses années, **l'Éducation au développement durable est mise en œuvre dans les écoles et établissements scolaires français**, favorisant la prise de conscience des élèves sur les problèmes environnementaux et les enjeux de l'action, tant individuelle que collective. Cette éducation leur apporte les connaissances scientifiques requises pour comprendre le monde actuel ainsi que les savoir-faire nécessaires pour appréhender les questions environnementales dans une approche systémique. Elle contribue également à initier des comportements responsables et coopératifs chez les jeunes, à les former à la participation citoyenne. La question du changement climatique est, par ailleurs, inscrite dans différents programmes disciplinaires, permettant aux élèves de s'approprier les savoirs scientifiques indispensables à la compréhension de ce phénomène et de nourrir leur réflexion. Cette thématique trouve également à s'exprimer dans le quotidien des élèves et des établissements à travers des actions éducatives spécifiques ancrées dans la réalité locale.

### **Modalités pratiques de l'appel à projets/concours :**

- ***Enjeux*** : *Faire remonter les réflexions des jeunes citoyens sur le changement climatique aux décideurs politiques* régionaux, nationaux, internationaux.
- ***Objectifs*** : Cet appel à projets vise à inciter les établissements à développer des actions en relation avec l'actualité française et internationale relative au changement climatique. Ces projets collectifs permettront aux élèves de construire et consolider leurs compétences au regard de ces questions environnementales et contribueront à leur formation sociale et civique. Différents buts sont poursuivis : informer les élèves sur les conséquences du changement climatique, leur faire appréhender la complexité de l'évolution climatique et de ses effets, permettre aux élèves d'être force de proposition quant aux mesures à mettre en œuvre pour limiter les impacts du réchauffement climatique et s'adapter localement à celui-ci, les inciter à *agir en tant qu'acteurs citoyens en construisant une réflexion solide sur ces questions et en mettant en œuvre des actions concrètes.*
- ***Public concerné*** : Ce concours de projets d'EDD sur le changement climatique est ouvert aux établissements scolaires du second degré de l'académie de Bordeaux. Ces projets peuvent concerner une classe entière, un petit groupe d'élèves dans le cadre d'ateliers ou de clubs, plusieurs niveaux d'un établissement, une collaboration inter-établissements. Seront recevables les projets rassemblant un *groupe d'au moins cinq élèves,* encadrés par un ou plusieurs personnels de l'éducation nationale.

- **Thématiques traitées** : Toute liberté est donnée aux candidats concernant le thème précis de leur projet et l'échelle géographique retenue : sources du changement climatique ; effets sur les océans, l'atmosphère, les ressources en eau, la biodiversité... ; mesures pour lutter contre le réchauffement climatique ; perception du phénomène par les citoyens ; acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique ; étude de l'acceptabilité sociale des mesures préventives ; arbitrage et prise de décisions politiques dans ce domaine... **L'articulation du projet avec les problématiques du territoire aquitain sera privilégiée**, notamment parce qu'elle permet la collaboration avec des partenaires locaux : collectivités territoriales, partenaires institutionnels, scientifiques, structures associatives ou entreprises. Ceci ne peut qu'enrichir le projet et être producteur de sens en reliant le changement climatique à la réalité vécue par l'élève au quotidien.
- **Nature des productions** : Les productions à retourner au jury peuvent prendre des formes très diverses : compte-rendu d'expérimentations scientifiques, reportage vidéo ou audio, diaporama, analyse de presse sur ce sujet, traitement par les médias, maquette, lettre ouverte ou déclaration d'intention, exposition, actions concrètes mises en œuvre... **Une note écrite et/ou une courte vidéo présentant les propositions ou demandes que les élèves souhaitent faire remonter aux décideurs sera jointe à la production** ; elle comportera une page maximum et sera rédigée en s'appuyant sur les travaux menés par les élèves dans le cadre de leur projet et les conclusions auxquelles ils sont parvenus.
- **Accompagnement** : à l'issue de l'étude du dossier de candidature, les organisateurs de l'appel à projet pourront apporter des conseils aux équipes et les orienter éventuellement vers des partenaires locaux pertinents au regard du sujet traité. **Chaque groupe de participants disposera d'un référent** pour l'accompagner dans le déroulement de son projet.
- **Prix pour les lauréats** : Plusieurs types de prix seront attribués : dotation financière, financement de visites de sites ou d'activités, dotation en matériel...

Tout projet proposé doit avoir une **dimension interdisciplinaire**, avoir été **conçu et réalisé par les élèves**, s'appuyer sur des éléments réalistes. La participation à ce projet apporte une véritable **plus-value en termes de compétences pour les jeunes impliqués**, qu'il s'agisse de l'acquisition de connaissances, de savoir-faire ou de compétences sociales et civiques. Nous ne pouvons qu'inviter les établissements qui candidatent à associer des partenaires extérieurs à la mise en place de leur projet afin de lui donner une assise plus large.

## **Calendrier**

- **Inscription des projets des établissements** auprès de Muriel Dagens au plus tard le 15 novembre 2014 : [muriel.dagens@ac-bordeaux.fr](mailto:muriel.dagens@ac-bordeaux.fr) .  
Ce dossier de candidature de deux à quatre pages maximum comportera les informations suivantes : nom de l'établissement, intitulé et petit descriptif du projet, élèves concernés (nombre et niveau), nom et coordonnées de l'adulte référent du projet, disciplines concernées, partenaires éventuels associés au projet, budget prévisionnel, besoins matériels ou techniques sollicités auprès des organisateurs (voir formulaire à renseigner joint)
- **Etude des dossiers candidats** le mardi 18 novembre 2014

- *Retour des productions et de la note et/ou vidéo d'intention au 15 mars 2015* au plus tard auprès de [muriel.dagens@ac-bordeaux.fr](mailto:muriel.dagens@ac-bordeaux.fr)
- *Réunion du jury de sélection des projets* entre le 16 et le 20 mars 2015
- *Résultats de l'appel à projet-concours académique diffusé le 1<sup>er</sup> avril 2015* lors du colloque « Enseigner les effets du changement climatique ».
- *Remontée des contributions des équipes pour la Conférence Climat 2015 de Paris.*

**Contact :** pour toute précision concernant ces actions, vous pouvez contacter :

Muriel Dagens, chargée de mission EDD à la Direction de la pédagogie, Rectorat de Bordeaux

Courriel : [muriel.dagens@ac-bordeaux.fr](mailto:muriel.dagens@ac-bordeaux.fr)

Téléphone : 05 57 57 87 46 ou 07 77 31 07 96